



Le 22 janvier 2024

**Dest. : Vice-présidents régionaux
Sections et installations**

Mise à jour sur la fatigue

La dernière étape vers la clôture du plan de mesures correctives soumis à Transports Canada en réponse à leurs conclusions concernant le SGS de NAV Canada et l'absence de programme de fatigue est prévue aujourd'hui dans la plupart des unités. Cette nouvelle étape dans la mise en œuvre du programme de gestion de la fatigue par NAV Canada ne contribuera pas à résoudre le problème de la fatigue dans notre milieu de travail. En fait, elle risque d'aggraver la situation en compromettant la flexibilité sur laquelle la plupart des contrôleurs comptent pour atténuer individuellement leur propre fatigue et maintenir un semblant d'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée, ainsi que leur bien-être personnel et social. C'est cette flexibilité qui permet aux contrôleurs d'effectuer les heures supplémentaires nécessaires pour minimiser les interruptions de service et maintenir une exploitation viable. Nous le savons tous. La fatigue et les effectifs sont inextricablement liés, et notre situation actuelle repose sur les heures supplémentaires. Pour traiter la question de la fatigue de manière globale, nous devons d'abord régler la question de la dotation.

En plus d'exhorter NAV Canada à reconsidérer cette prochaine phase de mise en œuvre, l'ACCTA a communiqué directement avec Transports Canada pour lui faire part de ses préoccupations et de ses objections. Nous continuerons à plaider en faveur d'une approche moins néfaste qui protège le bien-être des contrôleurs et à exiger que les droits de notre convention collective soient respectés dans tous les cas. Le fait de refuser un échange volontaire d'un quart de travail et d'assigner ensuite des heures supplémentaires pour ce même quart de travail n'a pas de sens et mine davantage la crédibilité du programme ainsi que la confiance et l'engagement de la main-d'œuvre. À une époque où les demandes d'heures supplémentaires atteignent des sommets historiques, la gestion devrait prendre activement des mesures pour minimiser l'impact sur les employés et maximiser les préférences et la flexibilité, et non l'inverse.

Les objections les plus importantes concernant les règles actuelles portent probablement sur les quarts de nuit. Il est difficile de comprendre le déni total des preuves scientifiques bien établies concernant les chronotypes individuels et les rythmes circadiens, ainsi que l'impact sur les préférences en matière de types de quarts. Ce que les contrôleurs ont appris par eux-mêmes au cours d'années d'expérience opérationnelle est ignoré au profit d'un étalement de la "douleur" par l'imposition de règles qui s'accompagnent d'une myriade de conséquences involontaires. Nous ne réduisons pas le nombre total de quarts de nuit ! Nous obligeons seulement les personnes qui ne les gèrent pas bien à en travailler

THE VOICE OF CANADA'S AIR TRAFFIC CONTROLLERS | LA VOIX DES CONTRÔLEURS AÉRIENS DU CANADA

davantage et celles qui les gèrent bien à en travailler moins. Et, ce faisant, nous créons des cycles de travail bizarres (nous pensons qu'il existe des preuves scientifiques des effets néfastes de cela).

Il reste à voir comment cela se déroulera, mais nous continuerons à discuter avec NAV Canada de manière constructive afin de déterminer une meilleure voie à suivre où nous pourrions réellement atténuer la fatigue et trouver un équilibre avec les exigences en matière de prestation de services. En attendant, nous exhortons tous nos membres à assumer personnellement la responsabilité de gérer la fatigue et les risques qu'elle présente. Cela comprend les éléments suivants :

- N'exercez pas les droits de votre licence si vous êtes inapte à cause de la fatigue.
- Faites connaître vos préférences personnelles concernant les cycles et les types de quarts de travail aux spécialistes ESS et à votre gestionnaire.
- Gérez la fatigue de manière proactive grâce à un repos approprié, de l'exercice, de la nutrition et une gestion des horaires afin que vous travailliez les quarts de travail qui vous conviennent le mieux (échanges de quarts/changements/jour pour jour). La plupart des emplacements de NAV Canada disposent de salles de repos et d'exercice – utilisez-les. S'ils n'existent pas, demandez-les.
- S'assurer que la gestion est au courant de tous les cas de non-conformité aux règles liées à la fatigue et que les rapports sont complétés.
- Respectez les dispositions de votre convention collective et signalez toute violation à votre représentant syndical ou à votre exécutif local.
- Soyez volontaires uniquement pour les quarts de travail que vous savez pouvoir gérer du point de vue de la fatigue.

L'ACCTA s'oppose fermement à l'imposition des règles liées à la fatigue qui perturberaient les habitudes et les pratiques de travail bien établies et qui remettraient en question la flexibilité sur laquelle repose ce système. « **Ne pas nuire** » devrait être le premier principe de tout programme de lutte contre la fatigue.

Nous continuerons de plaider en faveur du développement d'un programme bénéfique, compréhensible, réalisable et mesurable qui aide les contrôleurs et protège le public voyageur en améliorant le système.

Pour le conseil exécutif,

Nick Von Schoenberg
Président

Scott Loder
Vice-président exécutif